Communiqué commun de la FSU (SNASUB, SNCS, SNESUP), du SNRTS-CGT et du Collectif des Précaires de Montpellier

Vote du budget de l'Université Montpellier 2 : un budget de rigueur

Le vendredi 13 décembre, le Conseil d'Administration de l'Université Montpellier 2 a été réuni pour, entre autres, débattre et procéder à un vote sur le budget primitif 2014 de l'établissement.

Des élus syndicaux (FSU, SUD-CGT et UNEF) ont bien tenté d'ouvrir ce débat, notant en particulier les mesures de restrictions budgétaires proposées par la direction de l'université (-60% pour le Plan Pluriannuel Immobilier, -42% sur les investissements pédagogiques et scientifiques, -5% sur le fonctionnement, diminution de l'offre de formation de 5%...) pour arriver à un budget équilibré tout en maintenant les emplois publics (pas de gel de poste prévu mais comme toujours pas assez pour résorber la précarité).

Or, de débat, il n'y en eu pas ; non pas parce que la direction de l'université l'a empêché, mais bien parce que les élus ne se sont pas emparés de cette question pourtant problématique ! Au final, le vote a eu lieu sans question soulevée par la grande majorité des élus avec le résultat suivant : 3 votes contre ce budget (les élus FSU, SUD-CGT et UNEF), une abstention et 18 votes pour.

Nos organisations syndicales ne pouvant se résoudre à une telle apathie ont alors proposé la motion suivante :

« **Voilà maintenant plusieurs mois que la nouvelle loi Enseignement Supérieur et Recherche a été votée. Dans la continuité**

de la LRU, elle consacre l'autonomie budgétaire des Universités sans en régler les problèmes de sous-financement. Comme ailleurs, notre Université manque de moyens pour l'accomplissement de ses missions de service public. Cela rend caducs les objectifs annoncés par le Président de la République visant à faire

de la jeunesse, de l'éducation et de la société de la connaissance une grande priorité nationale.

L'état très dégradé de nos finances nous pousse à adopter un budget de rigueur qui, notamment pour préserver l'emploi public, se traduit par la réduction de l'offre de formation, l'augmentation du nombre d'étudiants en TD et TP au-delà du raisonnable,

la baisse des investissements, la non-exécution de travaux de maintenance, la non-reconduction d'emplois contractuels... Cela se traduit par une dégradation des conditions d'étude et de vie des étudiants, et d'exercice des personnels donnant lieu à de plus en plus de situations de souffrance au travail.

Nous demandons donc solennellement à l'État d'assumer ses responsabilités vis-à-vis des Universités et à revoir les financements qui leur sont accordés.
»

Le vendredi 13 décembre, les administrateurs de l'Université Montpellier 2 ont voté à l'unanimité cette motion.
Cela montre bien le désaccord de notre communauté universitaire avec la politique du gouvernement. Aussi, au lieu de la subir avec résignation, nous appelons tous les personnels et les usagers de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche à se mobiliser.